



N°32

Mercredi 06 avril 2016

lagazette-yvelines.fr



La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Une zone 30 verra bientôt le jour au centre-ville de Verneuil-sur-Seine, tandis que la mairie de Mantes-la-Jolie étudie la piétonnisation de son hypercentre.

Centres-villes : la reconquête des piétons ?

Dossier - P. 2

Actualités p.5

MAGNANVILLE



Michel Lebouc
répond
à l'ex-maire

Actualités p.9

ACHERES



Une semaine
dédiée
aux TPE

Actualités p.4

GARGENVILLE

Hauts de Rangiport : de la Zac au quartier



Actualités p.8

FLACOURT

Le mécénat pour sauver le vieux pont



Actualités p.12

SPORT DE COMBAT

Passes d'armes médiévales



P. 5 MANTES-LA-VILLE Subventions : - 35 % pour les assos

P. 6 ACHERES L'augmentation des impôts locaux

P. 7 MANTES-LA-JOLIE Ils défendent la chasse au salon

P. 7 JAMBVILLE Château : les scouts chauffés au bois

P. 9 VERNEUIL-SUR-SEINE Vélos et trottinettes numérotés contre le vol

P. 10 EPONE Les voleurs de cuivre condamnés à de la prison ferme

P. 11 CONFLANS Elle tombe nez à nez avec ses cambrioleurs



la fête

Family village
Shopping & c'est ouvert

FAMILY VILLAGE - A13 sortie 9
78410 AUBERGENVILLE - 01 30 95 78 08

Tout pour vos cérémonies

★ COTILLONS
★ DÉCORATIONS
★ A THEMES
★ BALLONS

★ COMMUNIONS

★ MARIAGES

★ DRAGEES

★ DEGUISEMENTS

★ ART de la TABLE

★ BAPTEMES

★ & ACCESSOIRES

★ ANNIVERSAIRES

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - COLLECTIVITÉS

Du lundi au samedi : 10h-19h30

DOSSIER Centres-villes : la reconquête des piétons ?

Les piétons et cyclistes font l'objet de plus d'attentions qu'auparavant, y compris en vallée de Seine, où les communes cherchent à réduire le nombre et la vitesse des véhicules.

Comme de nombreuses autres villes de France, celles de la vallée de Seine cherchent elles aussi à rendre leurs centres plus agréables pour piétons et cyclistes. Alors, les voitures y sont de moins en moins les bienvenues, en particulier celles qui ne font que traverser la commune et constituent le « *trafic de transit* ».

voies périphériques » avec de nouveaux sens de circulation, tout en maintenant des accès réservés aux habitants et aux commerçants.

« Dans nos rues
piétonnes,
les commerces
n'y sont pas morts »

serait mieux s'il y avait un sens de circulation mieux défini, poursuit-il en rappelant une précédente zone piétonne un temps envisagée, de l'ancienne halle Sulzer au pont de Limay. Mais il ne faut pas se leurrer, ce n'est pas forcément ce qu'il y a de mieux pour le commerce, même si chacun d'entre nous a des besoins différents. »

« Pas forcément ce qu'il y a de mieux pour le commerce »

Là réside souvent le nœud du problème lorsque les élus décident de donner plus de places aux piétons et aux vélos, en vallée de Seine comme ailleurs. Les patrons de commerce déplorent une moindre attractivité commerciale ? Le maire de Mantes-la-Jolie avance l'inverse.



« Il y a de plus en plus de demandes de la population d'avoir des zones apaisées », juge Michel Vialay (LR), le maire de Mantes-la-Jolie, qui souhaite rendre aux piétons la centre-ville.

Verneuil-sur-Seine : le centre limité à 30 km/h

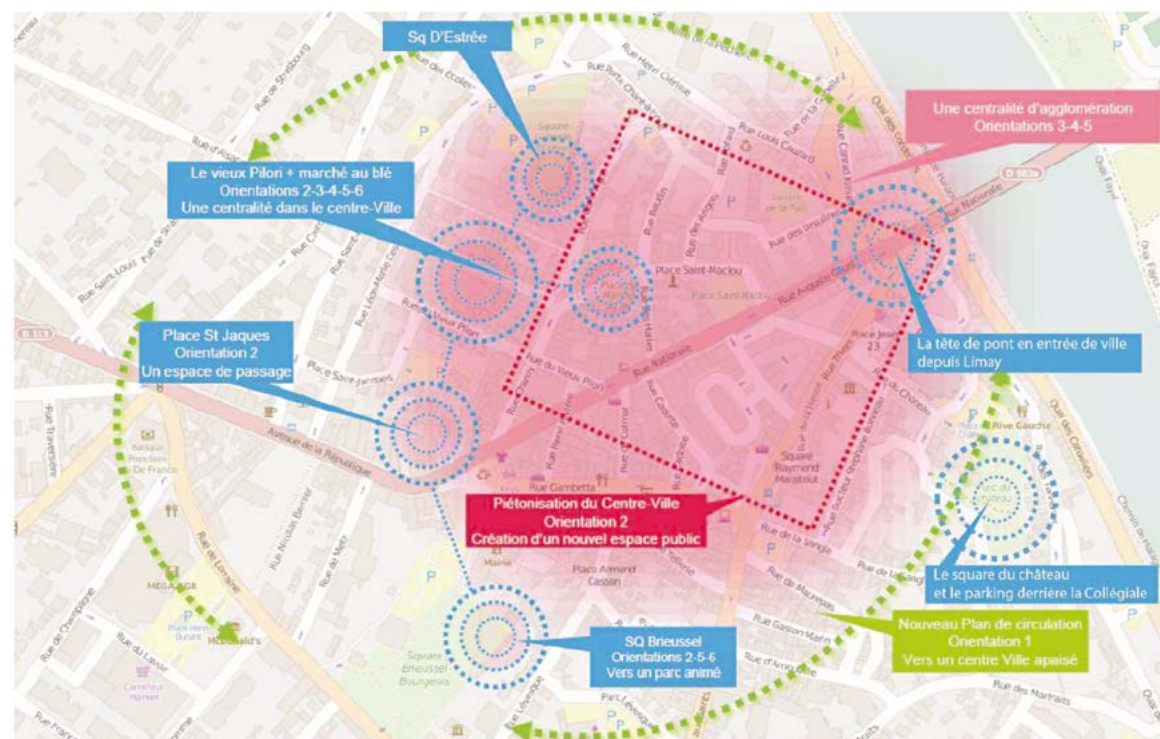
Une mesure dans l'air du temps ? En tout cas, elle ne soulève aucune polémique. « *Notre programme comportait cette mesure, nous étions scandalisés que le centre-ville ne soit pas aménagé, c'était un sujet important*, se souvient Michèle Christophoul (PS), conseillère municipale d'opposition. *Nous ne pourrions que la soutenir sur le fond, même s'il faudrait voir le détail du projet.* »

L'ambition de la mairie de Mantes-la-Jolie risque de ne pas s'avérer aussi facile à mettre en œuvre. La majorité municipale a en effet décidé de lancer une étude « *visant à la piétonnisation de l'hypercentre* », mais aussi afin de forcer les automobilistes qui ne souhaitent que passer sans s'arrêter à en faire le tour.

Un centre mantais piéton de la mairie à la tour Saint-Maclou ?

« Le centre-ville de Mantes s'est construit, dans la taille de ses rues, à une époque où il n'y avait pas de voitures, explique le maire Michel Vialay (LR). Nous avons quelques rues piétonnes, pourquoi ne pas les étendre ? Certaines zones piétonnes, dans des villes parfois importantes, fonctionnent très bien. »

Cette piétonnisation se situerait dans un périmètre provisoire englobant la mairie, le parvis de la collégiale Notre-Dame et la tour Saint-Maclou, soit une douzaine de rues au total. La première conséquence d'une expulsion des voitures serait « le report des flux du centre-ville vers les autres



La mairie de Mantes-la-Jolie a décidé de lancer une étude « visant à la piétonnisation de l'hypercentre », portant sur le périmètre visible ci-dessus.

Michel Vialay assure porter une attention particulière au stationnement, un point souvent sensible pour les riverains comme les commerçants. Il envisage ainsi la possibilité de nouveaux parkings pour terrains en périphérie, pourquoi pas reliés par des navettes : *« Il y a des mythes qu'il faut casser. On ne va pas forcément plus vite en cherchant une place en surface plutôt que d'aller se garer en sous-sol. »*

* « Il y a de plus en plus de demandes de la population d'avoir des zones apaisées, où l'on puisse respirer. Les piétons aiment être en tranquillité, et la voiture prend de la place, juge l'édile. Dans les grandes surfaces, on est parfois garé à plusieurs centaines de mètres du magasin, le centre-ville est contenu dans un rayon de 250 mètres autour de l'hôtel de ville. D'ailleurs, dans nos rues piétonnes [existantes], les commerces n'y sont pas morts, bien au contraire. »

Chez les commerçants, où la mise en sens unique de certaines rues mantesaises, il y a une décennie, n'a pas laissé que de bons souvenirs, la nouvelle est accueillie avec circonspection. « *Il faut commencer par créer les espaces de stationnement avant d'envisager quoi que ce soit* », suggère David Beautier, président de l'association Cœur de Mantes. « *La piétonnisation est peut-être à étudier sur certaines zones, et ce*

L'étude lancée par la municipalité mantaise doit se tenir pendant six mois, avant qu'une décision ne soit prise. « *Il y a encore beaucoup de questions auxquelles il faut répondre, nous lançons l'étude pour nous enrichir des expériences des autres* », veut cependant rassurer Michel Vialay, qui n'a qu'une certitude : « *Ca va changer les habitudes.* »

Flins-sur-Seine

Sus à ceux qui ne font que passer

La municipalité, en guerre contre le trafic de transit, qui constitue jusqu'à 71 % de la circulation de véhicules dans la commune, a choisi de multiplier les sens interdits et les obstacles, comme elle l'a récemment annoncé lors d'une réunion publique (à lire dans notre édition du 9 mars, NdIrl). Une zone 30 existante a également été étendue.

« L'objectif est de diminuer la circulation de transit en rendant la traversée de Flins plus difficile, expliquait alors Patrice Herault, adjoint à l'urbanisme . Il nous a donc paru judicieux de mettre des obstacles et de rajouter des signalisations pour inciter les gens à plutôt rejoindre l'A13 en passant par la RD113. »

Les Mureaux

« Les piétons et les vélos ont besoin d'espace »

Aux Mureaux, de nombreuses zones 30 et des aménagements pour vélos ont été mis en place lors des opérations de rénovation urbaine, sans susciter d'opposition. La commune a même été l'une des villes à expérimenter le chaudiou, cette voie cyclable située des deux côtés d'une rue à double-sens, au trait discontinu donc franchissable par les automobilistes en cas de besoin.

Très répandu en Allemagne et dans le Nord de l'Europe, le chaudiou a été mis en place en 2010 dans les rues muriautines. Avec succès : cet aménagement a été normalisé, figurant désormais dans le panel des équipements cyclables autorisés par l'État auprès des mairies.

« Quand on les a installés, beaucoup nous ont prédit des accidents, mais nous n'en avons eu aucun et c'est rentré dans les mœurs, se satisfait Michel Carrière (DVG), adjoint chargé entre autres de la mobilité. C'est sur les avenues limitées à 50 kilomètres à l'heure que nous avons des accidents. »

A l'instar du maire de Mantes-la-Jolie, il estime que « *les citoyens sont demandeurs* » d'une réduction de la place dédiée aux voitures comme de leur vitesse. « *On disait avant que c'était la liberté, mais maintenant c'est surtout une contrainte*, constate l'élu. *Les piétons et les vélos ont besoin d'espace, faire des voies extrêmement généreuses pour les voitures ne sert à rien.* »

Forum des ENTREPRISES et des MÉTIERS



Renseignements :
Bureau Information Jeunesse 01 34 97 36 90

www.ville-limay.fr



GARGENVILLE Hauts de Rangiport : « Je préfère qu’on l’appelle quartier plutôt que Zac »

Remanié à plusieurs reprises, le futur quartier de l’ex-friche Porcher commence à voir concrètement le jour. Les premiers habitants emménagent ce mois-ci, même s’il reste encore beaucoup à faire.



Les premiers habitants vont emménager dans l’un des 106 logements du bailleur social I3F, dont l’immeuble est le seul à être sorti de terre pour l’instant.

S’il continue de faire débat chez les Gargenvillois (voir encadré), le nouveau quartier prévu sur les terrains de l’ancienne usine Porcher, fermée dans les années 1990, commence à prendre forme. Mercredi dernier, le promoteur immobilier Nexity, qui y construit une résidence-service intergénérationnelle de 80 logements, 9 maisons et 44 appartements, tenait une réunion d’information destinée à de futurs clients.

Les chantiers de Nexity sont censés démarrer à la fin de l’année et se terminer début 2018. Un groupe scolaire, réduit de quatorze à huit classes suite à l’éclosion de Jean Lemaire en 2014, est censé ouvrir à la rentrée 2018. Le prochain aménagement des terrains est la création d’une coulée verte en leur centre, des travaux prévus cette année.

Mais, dès le 15 avril, les premiers habitants vont emménager dans l’un des 106 logements du bailleur social I3F dont l’immeuble, le seul à être sorti de terre pour l’instant, est aujourd’hui terminé. Pour l’instant, les 11,6 hectares de la Zone d’aménagement concerté (Zac) des Hauts de Rangiport, en contrebas de la gare, ressemblent encore beaucoup à une friche.

La coulée verte terminée cette année

« Je préfère qu’on l’appelle quartier plutôt que Zac, qui n’est qu’une dénomination administrative », a donc plaidé Denis Courtot, directeur des opérations de l’Établissement public d’aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa). L’institution supervise ce chantier de plus de 300 logements (contre 600 prévus initialement, Ndlr), qui représente presque 50 000 m² de surface construite.

Cela n’a pas été le cas d’un autre promoteur, qui a jeté l’éponge faute de ventes suffisantes de ses maisons individuelles. « Arc promotion a confondu Gargenville et Saint-Germain-en-Laye », estime le maire Jean Lemaire (UDI) de cet abandon. « Les moyens financiers en vallée de Seine sont de plus en plus restreints », confirme le directeur des opérations de l’Epamsa.

Nexity satisfait de ses ventes

En remplacement, l’Epamsa a lancé une nouvelle consultation pour bâtir une quarantaine de logements « individuels superposés ». Enfin, dernier changement : la taille de la future école ayant été réduite, il est désormais prévu de bâtir sur la partie non utilisée une dizaine de logements et une crèche.

Des ex-soutiens très remontés

Opposés au projet nouveau quartier, ils utilisent tous les moyens à leur disposition contre ce qu’ils voient comme la trahison de leur candidat devenu maire en 2014.

Ils estiment lui avoir fait gagner les élections municipales de 2014, et qu’il les a trahis. Alors, ces anciens soutiens devenus farouches opposants font feu de tout bois contre le maire Jean Lemaire (UDI), par tract et sites internet interposés. Le futur quartier des Hauts de Rangiport et ses 106 logements sociaux (sur plus de 300 au total, Ndlr) sont au cœur du différend.

« Nous étions ensemble dans le collectif de l’opposition (à l’ex-maire Nicole Delpeuch, Ndlr), contre une concentration abusive de logements sociaux sur l’ancien site Porcher. Il fallait plutôt faire de petites résidences aux quatre coins de la ville », avance Christian Pirault, respectivement président et co-président des associations La défense gargenvilloise et Gargenville Seine Vexin.

Dans le but de retarder après les élections le projet prévoyant alors 600 logements, des recours avaient été formés devant la justice. « Il devait lancer un référendum dans les deux mois suivant son élection », note l’opposant. Son absence, puis l’annonce par Jean Lemaire de la continuation du projet après une division par deux du nombre de logements, serait à l’origine de cette véritable guérilla menée auprès des Gargenvillois : « On n’a pas voté Jean Lemaire pour en arriver là ! »

« Ces gens-là ne comprennent pas que nous ne sommes plus dans le Gargenville d’il y a 30 ou 40 ans avec la manne de la taxe professionnelle. Nous avons beaucoup d’équipements, pour lesquels il faut trouver des moyens financiers », répond le premier magistrat, qui estime ne plus pouvoir compter sur les apports de l’État ou des collectivités comme conseils départemental et régional.

« On ne va pas activer le levier fiscal tous les ans, plaide-t-il également (les taux communaux ont été augmentés l’an dernier, Ndlr). Il nous reste à construire pour attirer de nouveaux habitants, ce qu’on fait, et à vendre le patrimoine immobilier communal qui a besoin de mises aux normes et qu’on ne peut pas financer. »

Ces ventes immobilières, qui concernent un immeuble de 17 appartements et deux terrains, soulèvent aussi la critique de ses ex-soutiens. Ces derniers ont d’ailleurs déposé des recours juridiques contre ces transactions, dont ils estiment le prix trop faible. « Je les mets au défi de trouver des acquéreurs au prix qu’ils prétendent que ces biens valent », balaie Jean Lemaire.

En bref

LES MUREAUX GPSO : l’union des opposants

Plusieurs opposants à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO) ont créé un nouvel espace d’échanges. « Reconquête citoyenne en Seine Aval » est un groupe de travail qui s’inscrit dans la démocratie participative locale.



Issue essentiellement des sphères associatives et politiques, une vingtaine d’Yvelinois s’est réunie pour débattre de la démocratie locale.

La nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO) ne fait pas que des heureux. Un groupe de travail « Reconquête citoyenne en Seine Aval » s’est tenu pour la première fois mardi dernier, aux Mureaux. Une vingtaine d’opposants se sont réunis afin de pointer du doigt le manque de transparence dont ferait part GPSO.

« Quand on a eu les premières séances d’installation, on a vu le manque de concertation », a noté Ghislaine Senée, maire d’Evrecquemont (EELV). Même des élus de la majorité ont pris la parole pour dire que certaines choses

ne fonctionnaient pas ». Constituée Grand Paris Seine et Oise (GPSO) ne fait pas que des heureux. Un groupe de travail « Reconquête citoyenne en Seine Aval » s’est tenu pour la première fois mardi dernier, aux Mureaux. Une vingtaine d’opposants se sont réunis afin de pointer du doigt le manque de transparence dont ferait part GPSO.

A travers ce groupe de travail, les opposants à GPSO souhaitent partager leurs expériences et faire émerger des idées servant l’intérêt collectif et le développement du territoire. « Aujourd’hui, on éloigne encore plus le citoyen qu’il ne l’était de la politique, a souligné Anthony Effroy (DVG), conseiller municipal d’opposition de Carrières-sous-Poissy. Il faut vraiment qu’à l’échelle de notre territoire on puisse communiquer pour défendre l’intérêt de tous ».

VALLEE DE SEINE Port d’Achères : qui paiera les aménagements ?

Tous affirment la volonté d’intégrer au mieux le projet de port multimodal. Mais personne ne s’engage pour l’instant à financer ces aménagements paysagers, piétons et cyclables.



« Le souhait est bien d’en faire un quartier des villes, un dispositif ouvert à tous par les mixités d’usage », explique Marc Reimbold, directeur du projet Port Seine métropole Ouest (PSMO).

Samedi dernier, c’est par un atelier qu’une nouvelle phase de concertation s’est achevée autour du projet de Port Seine métropole Ouest (PSMO), plateforme multimodale de 100 ha réalisée par Ports de Paris entre Achères et Andrésey, sur la rive gauche. D’une durée d’un mois, portant sur l’environnement du port et son intégration, elle a fait émerger un constat partagé... mais encore loin d’être financé.

« Pour l’instant, tout le monde va dans le même sens »

« Le port doit habiter le territoire. Le souhait est bien d’en faire un quartier des villes, un dispositif ouvert à tous

par les mixités d’usage », explique Marc Reimbold, directeur du projet PSMO. Les propos sont identiques chez les participants à ce dernier atelier, qu’ils soient élus, membres d’associations ou simple particuliers.

« Les demandes d’Andrésey sont les aménagements de bord de Seine, et la passerelle le long du barrage permettant aux Achérois et Andrésiens de communiquer à travers l’île », explique son maire Hugues Ribault (LR). S’il soutient le projet « pour créer de l’emploi » et « organiser la plaine », il estime que les deux communes ne peuvent financer seules ces ajouts : « Pour l’instant, tout le monde va dans le même sens, mais après, qui paye ? »

En bref

MAGNANVILLE

Michel Lebouc répond à l’ex-maire

Il n’a pas apprécié sa mise en cause par l’ancien édile André Sylvestre. Pour le maire actuel, celui-ci a été « mal inspiré » par les opposants à la majorité de la nouvelle communauté urbaine.

« Choqués et attristés ». La majorité municipale magnanvilloise et son maire Michel Lebouc (PCF) ont décrit en ces termes la réception des critiques formulées récemment par l’ex-maire André Sylvestre dans la presse locale. Ils ont organisé, lundi, une conférence de presse pour le faire savoir.

Les reproches de son prédécesseur portaient sur la suppression de l’Ommasec, association gérant jusque-là le centre culturel Le colombier. Michel Lebouc argue de sa volonté de reprendre « en gestion directe » les salles municipales, mais aussi de la nécessité d’une « bonne gestion des deniers publics ». Il rappelle que les subventions aux associations, qu’il « est hors de question de remettre en cause », représentent 13 % du budget communal.

Surtout, l’édile estime que « l’homme qui traduisait la politique en poésie aurait été cette fois-ci inspiré par des muses bien mal intentionnées ». Ces muses ? Elles seraient les opposants, de droite comme de gauche, « qui ont l’ambition de régler des comptes » avec la nouvelle majorité réunissant des communes elles aussi de droite comme de gauche (dont Magnanville, Ndlr) au sein de la nouvelle communauté urbaine.

En image



ANDRESY Une halte pour la culture

La nouvelle initiative saura ravir les nombreux adeptes de la lecture dans le train. Depuis trois semaines, un nouveau support propose des livres en libre service. Installée dans la gare d’Andrésey, la cabane à livres permet de choisir une oeuvre, gratuitement et sans contrainte. Le principe est de la laisser remplie, mieux vaut reposer le livre lu ou choisir d’en prendre un de chez soi pour en faire profiter d’autres personnes. Désormais, la ville compte quatre lieux offrant un tel service de culture gratuite : à la halte de Maurecourt, au parc de l’hôtel de ville et sur l’île Nancy.

VALLEE DE SEINE Dunlopillo-Cauval : des repreneurs au portillon

Lundi était le dernier délai pour présenter leurs offres de reprises de tout ou partie du groupe de literie Cauval, qui comprend les usines Dunlopillo de Mantes-la-Jolie et de Limay. Mise en redressement judiciaire depuis plus d’un mois, la société fait l’objet d’une demi-douzaine d’offres, dont deux qui concerneraient un rachat de l’ensemble du groupe, indique *Le Monde*. Ces dernières proviennent du groupe portugais d’ameublement Aquinos, qui devait entrer au capital avant de se désister en février, et du fonds d’investissement Perceva, spécialisé dans le rachat d’entreprises en difficulté.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT À GARGENVILLE LES JARDINS DE GARGENVILLE / LES HAUTS DE RANGIPORT

- > Une coulée verte offrant un cadre de vie agréable
- > Commerces à proximité directe
- > Un futur groupe scolaire dans le quartier

Des maisons de 3 et 4 chambres
Des appartements du studio au 4 pièces



ESPACE DE VENTE : Angle rue Gabriel Péri / rue de la Céramique 78440 Gargenville

Ouvert le lundi de 15h à 19h, les jeudi et vendredi de 12h à 19h, les samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

En bref

MANTES-LA-VILLE

Subventions : - 35 % pour les assos

Les subventions aux associations, qui doivent être votées au prochain conseil municipal, subissent une baisse de presque 35 %.

D’année en année, la majorité FN rabote les subventions aux associations mantevilloises. En 2016, celles-ci devront se partager 280 000 euros, soit presque 35 % de moins que l’an dernier, et plus de 45 % de moins qu’en 2013, selon les documents diffusés ce lundi par le groupe d’élus d’opposition Mantes en mouvement (MEM).

Ainsi, le FC Mantois, dont les relations avec la mairie sont orageuses depuis l’élection du maire Cyril Nauth, devra faire sans aucune subvention municipale cette année. Côté culture, le festival Blues sur Seine et l’ensemble orchestral mantevillois auront à se débrouiller avec des baisses respectives d’environ 7 % et 8 %. Même les Restos du cœur sont à la diète, leur subvention diminuant de 23 %.

« Les associations ayant rapport avec la politique de la Ville, le social et la jeunesse sont les plus durement touchées, déplore Eric Visaintainer (LR) leader de MEM. Une fois de plus, le maire a réagi de manière irresponsable en ciblant les pousmons de ce qui fait vivre une ville sur le plan humain, sportif, culturel et social. »

ACHERES L'augmentation des impôts locaux face aux achérois

Suite au débat d'orientation budgétaire et l'annonce d'une augmentation du taux communal des impôts locaux, Marc Honoré, maire (SE) d'Achères, a organisé une série de réunions publiques pour aller à la rencontre des achérois.

L'augmentation de 15 % du taux des impôts locaux communaux discutée avec les achérois. Mercredi 30 mars, Marc Honoré, maire (SE) de la commune, et François Dazelle, adjoint aux finances, ont eu la tâche de défendre les orientations budgétaires données à la commune. « *Si on n'augmente pas là on risque une mise sous tutelle par la Chambre régionale des comptes en 2018* », a averti Marc Honoré face aux 70 administrés qui ont rempli la salle des mariages de la mairie pour cette première réunion publique d'un série de trois.

Un risque de mise sous tutelle de la ville en 2018

D'après les simulations faites par la mairie, l'impact fiscal pour les achérois de l'augmentation du taux communal sur la taxe d'habitation sera de 20 euros par mois et par foyer au maximum. La hausse sur le foncier bâti devrait quant à elle représenter 10 euros de plus par mois et par foyer au maximum. « *Ce sont des estimations mais on sera dans ces ordres de grandeurs, a expliqué l'adjoint aux finances. Nous vous devons ces informations et un affichage clair.* » Et d'ajouter qu'un plan « drastique » de maîtrise des charges courantes allait aussi être mené par la mairie. « *On ne peut*



Le maire d'Achères, Marc Honoré a organisé une série de réunions publiques pour discuter avec les achérois du débat d'orientation budgétaire.

pas demander un effort aux achérois sans nous aussi faire un effort sur les dépenses liées au personnel et les dépenses de fonctionnement. »

Comme lors du dernier conseil municipal, les principales raisons de la situation financière de la ville ont été imputées à la baisse des dotations de l'État et à une mauvaise gestion des recettes exceptionnelles par l'ancienne équipe municipale de gauche (voir notre édition du 30 mars 2016).

L'équipe municipale sortante a pris la parole à plusieurs reprises pour défendre son précédent mandat. Par la voix de Bernard Voisin, conseiller municipal d'opposition, premièrement. « *C'est une situation difficile que connaissent beaucoup de villes. Mais j'ai l'impression qu'on veut tuer l'équipe précédente, a-t-il regretté. Est-ce que ce que nous avons*

fait était illégal ? non. Ça a permis de faire des investissements, il faut le rappeler. » Ce a quoi Marc Honoré a répondu : « *En effet ce n'était pas illégal. Ça a permis de ne pas augmenter les impôts mais ça a évité de se poser la question des dépenses de fonctionnement.* » Le maire sortant (PCF), Michel Outreman a aussi tenu à préciser que « *un audit de 2010 disait que l'endettement de la ville était légèrement supérieur à celui des villes de tailles identiques mais que la gestion était saine.* »

Dans le public, les achérois se sont inquiétés d'une possible nouvelle augmentation des impôts dans les années à venir : « *Est-ce qu'en 2017 on va encore avoir à payer plus ?* », a demandé un habitant.

« *Concernant les perspectives, nous avons aujourd'hui beaucoup de zones d'incertitudes liées à des paramètres extérieurs, notamment sur une future baisse des dotations de l'État et l'impact de notre entrée dans la communauté urbaine, a répondu François Dazelle. On vous mentirait si on vous disait qu'une augmentation en 2017 est inévitable.* »

Les deux autres réunions publiques sont prévues le 6 avril à 20 h 30 à l'espace Boris-Vian et le 11 avril à 20 h 30 au Sax. Avant le vote du budget de la ville le 13 avril.

Indiscrets

Dans une interview donnée à *La Croix* au sujet de la radicalisation religieuse de certains jeunes, la maire chantelouvaise Catherine Arenou (DVD) indique vouloir former les travailleurs sociaux à « *interférer avec des personnes sous emprise, avec un savoir-faire psychologique et des contre-arguments efficaces* ». Vice-présidente du conseil départemental des Yvelines, chargée de la prévention spécialisée, elle a lancé un appel à projet dans ce but : « *L'approche d'un éducateur de rue n'est plus suffisante.* »

A l'Assemblée nationale, le député yvelinois Alain Richard (UDI) a récemment déploré les « *importantes discriminations que subissent encore les femmes dans notre pays, que ce soit en matière salariale ou dans le déroulement de leur carrière* ». Il a donc plaidé en faveur d'une proposition de loi destinée à allonger de quatre à dix semaines la période d'interdiction de rupture du contrat de travail par l'employeur à l'issue d'un congé maternité. « *Le défenseur des droits est encore massivement saisi, dans tous les secteurs, de situations résultant de mesures défavorables, voire hostiles, en lien avec le congé de maternité ou la grossesse* », a-t-il également indiqué lors du débat autour de cette proposition encore en cours d'examen.

Effrayée par une grève ? A Poissy, l'usine PSA Peugeot Citroën était à l'arrêt jeudi dernier, jour de mobilisation nationale contre le projet de loi relatif au droit du travail. « *La direction a mis l'usine au chômage technique jeudi matin par crainte d'un débrayage, estime Frédéric Hémerly, délégué CGT de l'usine. On nous a prévenus mercredi soir, en invoquant un problème de fournisseur pour approvisionner l'équipe du matin, mais on est sûrs que c'est du baratin.* »

L'obligation de travailler samedi dernier pour rattraper le temps perdu n'aurait par ailleurs que peu été appréciée des salariés. « *Les gens ont prévu des choses ce week-end, c'est inadmissible, s'étranglait Frédéric Hémerly vendredi dernier. La direction a cru calmer le jeu en fermant l'usine mais elle n'a mis que de l'huile sur le feu.* »

Ces élus de la rive droite, en matière de trains, « *ont l'impression d'être laissés pour compte, alors même que leurs communes se situent à moins de cinquante kilomètres de la capitale* ». Réunis il y a quelques semaines à l'initiative du maire de Juziers Philippe Ferrand (SE), ils demandent donc « *urgemment* » de la SNCF et du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) « *la création de liaisons semi-directes Mantes-Paris, sans dégradation de l'offre de liaisons déjà existantes, et la modernisation du matériel roulant.* »

En bref

VALLEE DE SEINE Auto : ils rapprochent leurs fournisseurs

Une possible mutualisation est évoquée entre les usines Renault de Flins-sur-Seine et PSA de Poissy. Dévoilée aux salariés par voie de presse, l'information suscite quelques inquiétudes.



Les usines Renault de Flins-sur-Seine et PSA de Poissy ont le projet de regrouper certains de leurs fournisseurs communs sur un site unique.

« *A aucun moment notre direction ne nous en a parlé, précise Brahim Aït Athmane, secrétaire FO du Val de Seine. Lundi 28 mars, l'ensemble des salariés des usines Renault de Flins-sur-Seine et PSA de Poissy a été informé par Le Parisien qu'une plate-forme logistique pourrait voir le jour.* » D'une certaine façon, on s'y attendait car plusieurs politiques nous avaient laissé sous-entendre qu'un bassin serait créé du côté des Mureaux », révèle Brahim Aït Athmane.

« Cela se fera au détriment de l'emploi »

Mercredi dernier, une réunion a permis aux syndicats de demander des explications sur ce projet. « *Effectivement, la direction a admis*

qu'il y avait eu une rencontre entre PSA, Renault et le département », signale Frédéric Hémerly, délégué CGT sur le site de Poissy. Le manque de transparence laisse les salariés des deux sites dubitatifs quant aux réelles intentions se cachant derrière ce projet.

« *Aujourd'hui, ils disent vouloir faire des économies en regroupant les fournisseurs mais on se pose des questions sur les postes de travail* », souligne Jérôme Launay, secrétaire de la section FO de Flins-sur-Seine. « *Tout ça reste très flou mais on sait qu'on sera mis au courant au dernier moment et que cela se fera au détriment de l'emploi* », regrette Frédéric Hémerly. Contactée la direction de Renault Flins n'a pas souhaité faire de commentaires.

Actualités

MANTES-LA-JOLIE Ils défendent la chasse au salon

Chez Les Républicains, l'on soigne les chasseurs. Valérie Péresse et Bruno Le Maire ont ainsi arpenté les allées du salon de la chasse, tenu de vendredi à lundi dernier sur l'île l'Aumône.



La nouvelle présidente du conseil régional, Valérie Péresse (LR), a indiqué vouloir ouvrir davantage aux chasseurs les 10 000 ha de forêts gérés par son institution.

A l'entrée, les 350 trophées de cerfs des Yvelines n'impressionnent que les non-chasseurs. Pour sa quatrième présence à Mantes-la-Jolie, le salon de la chasse a accueilli des ténors politiques de la droite. La présidente du conseil régional d'Île-de-France Valérie Péresse (LR) a inauguré l'événement vendredi, tandis que le candidat à la primaire Bruno Le Maire (LR) y a mené campagne le lendemain.

fusils, vêtements, accessoires ou les propositions des agences de safari. Ils sont environ 40 000 à venir arpenter le salon chaque année. C'est plus que les 37 000 adhérents des fédérations de chasse franciliennes, et de quoi susciter des appétits électoraux à droite.

Île-de-France : 37 000 chasseurs

Dans les allées, c'est un public venu de toute la France qui examine

« *Dans les Yvelines, nous sommes très soucieux de la protection de la*

nature. Nous aimons la chasse et la nature, nous n'opposons pas les deux, a ainsi plaidé Valérie Péresse. L'Yvelinoise a avancé les chiffres de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et 2 000 emplois pour le secteur de la chasse en Île-de-France.

« Nous aimons la chasse et la nature »

La nouvelle présidente du conseil régional a par ailleurs assuré « *vouloir arrêter avec la caricature* » et « *un certain mépris* » de ses prédécesseurs de gauche. Elle a indiqué chercher à mieux ouvrir à la chasse les 10 000 hectares de forêt francilienne gérés par le conseil régional à travers l'Agence des espaces verts (AEV), mais aussi à permettre à la venaison d'arriver plus facilement dans les assiettes des restaurants.

S'il n'avait rien à offrir ni à promettre, Bruno Le Maire, député eurois et candidat à la primaire LR, n'a pas manqué de souligner l'importance de la chasse à ses yeux, « *partie intégrante de nos racines et de la vie de nos campagnes* », rapportent nos confrères du *Parisien*.

Plus localement, c'est un maire heureux qui a accompagné les poids-lourds de son parti, dans un salon qui grandit chaque année.

Mantes-la-Jolie

Les anti-chasse au rendez-vous

Samedi, une trentaine de membres de plusieurs associations opposées à la pratique de la chasse ont manifesté de 13 h à 17 h, entourés d'autant de policiers. Les forces de l'ordre, bien plus nombreuses que l'an dernier, craignaient en effet des débordements entre chasseurs et anti-chasse. Les manifestants, surtout des Franciliens, ont ralenti la circulation du pont et interpellé les automobilistes.

« *Nous sommes surtout là pour montrer au grand public ce qu'est vraiment la chasse. Et pour embêter plus que pour toucher les chasseurs, qui nous insultent de leurs grosses voitures* », indique Gilles Prin, président d'Initiative terre, une association de Freneuse. « *L'accueil est meilleur que ce que l'on pensait, on voit que les gens de Mantes en ont marre de ce salon, estime-t-il. La mairie se posera peut-être la question de le refaire ici l'an prochain.* »

« Mantes-la-Jolie n'est pas forcément ce qu'en disent les médias »

« *Pour que les investisseurs viennent dans le Mantois, ils doivent avoir confiance dans le territoire. L'image qu'ils en ont est capitale, le salon y concourt : c'est important que les acteurs économiques importants puissent savoir que Mantes-la-Jolie n'est pas forcément ce qu'en disent les médias* », explique Michel Vialay (LR) de son intérêt pour l'événement et pour ses visiteurs aux moyens supérieurs à la moyenne.



Spécialiste de l'aménagement urbain et paysager en pierre naturelle et béton



ZA des Cettons
11, rue Panhard et Levassor
78570 Chanteloup les Vignes
01 39 70 43 01
info@paveco.eu

En bref

JAMVILLE Château : les scouts chauffés au bois

Le centre national des Scouts et guides de France chauffe désormais ses bâtiments au bois, dans un contexte de travaux d'envergure menés depuis quelques années



Ces dernières années, les Scouts et guides de France ont investi plusieurs millions d'euros dans l'isolation et l'accessibilité du château.

Le château de Jambville, propriété des Scouts et guides de France, était exclusivement chauffé au fioul.

Samedi dernier, élus locaux et responsables de l'association ont inauguré la nouvelle chaufferie bois, un investissement de 800 000 euros. Il

fait suite à d'autres travaux d'envergure, de l'isolation des fenêtres à la mise en accessibilité handicapé de l'intégralité des bâtiments du domaine de 54 hectares.

Cet équipement doit assurer au minimum 80 % de la production

FLACOURT Le mécénat pour sauver le vieux pont

Il manque 30 000 euros à la commune pour sauver un ancien pont qui menace ruine. Son maire espère pouvoir les récolter grâce à la générosité des particuliers et des entreprises.

A quelques centaines de mètres au Nord de Flacourt, le pont Bât cheval ne sert plus aujourd'hui qu'à un agriculteur, aux randonneurs à cheval et à de trop rares promeneurs. Surtout, cet ouvrage dont l'existence est attestée depuis quatre siècles, aujourd'hui couvert de presque un mètre de terre, souffrant d'infiltrations et de l'érosion de ses piles, menace de s'effondrer.

« Déjà, en 1650, ils avaient les mêmes problèmes », note de ce pont franchissant un ravin de huit mètres le maire Daniel Corbeau (SE). Passionné d'histoire, c'est avec sa femme et d'autres habitants qu'ils ont commencé des fouilles sommaires et défini-

ché les alentours. Le chantier, qu'il aimerait pouvoir engager dès cette année, nécessite environ 140 000 euros : « C'est à peu près notre budget annuel. »

Un chantier de 140 000 euros

Alors, il a créé une association et conclu un partenariat avec la Fondation de France pour faire appel au mécénat des habitants et entreprises du Mantois. Il espère récolter 30 000 euros de dons pour boucler son budget, et ainsi pouvoir lancer les travaux. Avec ses 165 habitants, le village est de loin la plus petite commune du département à faire

appel au mécénat patrimonial.

Loin de toute circulation depuis le XIX^{ème} siècle, le pont Bât cheval était autrefois situé sur une route royale menant de l'important marché de Dam-martin-en-Goële à Mantes-la-Jolie, très utilisé pour amener le grain à Paris par le fleuve. Au-delà de sa sauvegarde, Daniel Corbeau aimerait qu'il soit plus utilisé après le chantier.

Un chemin de randonnée après restauration

Il est en négociation avec la fédération française de randonnée afin de créer une nouvelle boucle de randonnée passant par le pont restauré, les marcheurs ayant pour le moment plutôt tendance à se balader dans la vallée de la Vaucouleurs. « C'est à la fois de la conservation du patrimoine et une nouvelle liaison verte », plaide l'édile.

Si cet appel au don s'avère fructueux, la municipalité renouvellera l'opération pour faire des travaux dans l'église du village. Il faut dire qu'à Flacourt, les élus mettent depuis longtemps l'accent sur le patrimoine pour renforcer l'image du village. En 2013, ils avaient ainsi inauguré

leur nouvelle mairie, bâtie dans un ancien hangar de ferme datant de 1937.

« Si nous voulons être attractifs, il faut que les gens se sentent bien, et on ne peut faire un stade ou une médiathèque. On essaie de faire un joli petit village sans trop dépenser », explique de cette priorité Daniel Corbeau, maire depuis 2008 et heureux d'avoir su attirer une trentaine d'habitants supplémentaires. Même s'ils ne sont pas d'ici, le patrimoine appuie sur leurs racines, ça les attire. »



Loin de toute circulation depuis le XIX^{ème} siècle, le pont Bât cheval était autrefois situé sur une route royale.

Vallée de Seine Patrimoine : quatre autres mécénats en cours

Plusieurs opérations de mécénat destinées à financer des restaurations sont actuellement en oeuvre en vallée de Seine. Elle sont toutes réalisées en partenariat avec la Fondation de France, donnant droit à des déductions fiscales pour les donateurs. Ces collectes connaissent des succès très variés.

Ont été récoltés à ce jour presque 6 000 euros pour le prieuré royal Saint-Louis de Poissy, plus de 40 000 euros afin de sauvegarder l'église Saint-Michel de Juziers, 2 000 euros vers la création d'un orgue à l'église de Vaux-sur-Seine, et seulement 841 euros pour la restauration du château Vanderbilt à Carrières-sous-Poissy.

La réussite ou non de ces récoltes de dons est manifestement très inégale, ce que confirment les mécénats aujourd'hui clôturés. Ainsi, à Saint-Martin-la-Garenne, l'association de sauvegarde de l'église Saint-Martin avait obtenu plus de 28 000 euros pour restaurer et mettre en valeur le bâtiment. Mais d'autres collectes pour des projets similaires à Sailly et à Perdreauville, n'avaient permis de recevoir respectivement que 1 650 et 4 582 euros.



« Déjà, en 1650, ils avaient les mêmes problèmes », note de ce pont franchissant un ravin de huit mètres le maire Daniel Corbeau (SE).

En bref

POISSY Des avis partagés sur le nouveau tracé du tram-train

La concertation complémentaire sur le nouveau tracé urbain de la Tangentielle Ouest (TGO) prendra fin le 8 avril. Pendant la deuxième réunion publique sur le sujet, les avis ont oscillé entre soutien et inquiétudes.



Pendant près de 2 h 30, les habitants de Poissy et des communes alentours ont pu poser leurs questions sur ce nouveau tracé.

Pour la dernière réunion publique organisée dans le cadre de la concertation complémentaire sur le nouveau tracé urbain de la Tangentielle Ouest, environ 230 habitants de Poissy et des communes alentours ont répondu présents. « Si on est dans une phase de concertation, c'est que rien n'est amendable », a tenu à

rappeler Karl Olive, maire (LR) de Poissy dans son discours d'ouverture.

Les avis peuvent être déposés jusqu'au 8 avril

Au cours de cette réunion, plusieurs participants ont tenu à prendre la parole pour déclarer leur soutien à ce

projet. « Pour nous les jeunes, ce tracé va nous ouvrir de nouveaux horizons et nous donner un accès à l'emploi », a apprécié un piscicai.

D'autres habitants se sont à nouveau inquiétés de l'impact qu'aurait ce nouveau tracé. Notamment concernant des acquisitions foncières qui pourraient avoir lieu (voir notre édition du 23 mars 2016). Les questions de risques de bruit et de vibration liés au passage du tramway sont aussi revenues à de nombreuses reprises.

Emilie Lemaire, s'est voulue rassurante sur ce point. « Le tram-train est un mode de transport qui génère peu de bruit et peu de vibration. Si tel était le cas, nous avons des dispositifs d'atténuation. »

Les personnes qui le désirent ont jusqu'au 8 avril pour déposer leur avis sur le nouveau tracé de la TGO sur le site www.tangentielleouest.fr

ACHERES Une semaine dédiée aux TPE

Le réseau associatif d'aide à la création d'entreprise, BGE, a organisé sa première semaine des TPE à l'échelle nationale. A Epône, deux ateliers ont été organisés pour permettre aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprises d'échanger.



A Epône, une dizaine de porteurs de projets de TPE sont venus échanger avec BGE sur la création d'entreprise.

Souvent méconnues, les très petites entreprises (TPE) représentent pourtant une part non négligeable du tissu économique français. D'après les derniers chiffres publiés par l'INSEE, la part des TPE dans le PIB national est de 9 % et elles réalisaient 477 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2012. Conscients de l'importance de ces petites structures, plusieurs dispositifs sont régulièrement mis en place par des acteurs locaux et nationaux.

Notamment BGE, le réseau associatif d'aide à la création d'entreprise, a organisé sa première semaine des TPE du 29 mars au 1er avril à l'échelle nationale. Dans les Yvelines, deux ateliers de rencontres ont été organisés à Epône. « L'objectif est de favoriser l'échange entre les chefs d'entreprises et les porteurs de projet, d'informer sur la création d'entreprise et l'accompagnement que nous proposons », détaille Marc Billand, coordinateur création d'entreprise à BGE Yvelines. Le premier atelier a rassemblé une trentaine de dirigeants de TPE et le deuxième a permis à

pour les TPE-PME. C'est intéressant d'avoir l'avis de professionnels et rien que le fait d'être là donne des idées. » Cet échange a été l'occasion pour ces futurs potentiels créateurs d'entreprises de partager sur la réalité des TPE, sur des questions de financements, de statuts juridiques, des salariés, etc.

« Favoriser l'échange entre les chefs d'entreprises et les porteurs de projets »

A la fin de l'atelier, la plupart des participants étaient satisfaits de leur venue. « Cet après-midi m'a permis de bien comprendre le déroulé de la création d'une entreprise et les points clés à prévoir », apprécie Carine Laine qui projette d'ouvrir une aire de jeu pour enfants. Ça m'a aussi permis d'avoir un retour des participants sur mon projet. »

Le « Comptoir de la créa » aide les porteurs de projet

Dans les Yvelines, plusieurs structures aident les porteurs de projets à créer leurs entreprises. L'une d'entre elles, le « Comptoir de la créa » a vu le jour en septembre 2015 et couvre les communes de la nouvelle communauté urbaine GPSO (Grand Paris Seine & Oise). Située dans l'Espace emploi entreprise de Chanteloup-les-Vignes, ce Comptoir est financé pour le Fonds social Européen, la Caisse des dépôts et la région Île-de-France. « Le principe est un guichet unique afin d'orienter les créateurs et repreneurs d'entreprises vers les services que nous proposons », indique Prescillia Bordelais, animatrice en création d'entreprise au Comptoir de la créa. Pour accompagner ces porteurs de projets, ce dispositif gratuit propose des réunions d'informations, un bureau partagé mais aussi des mises en relations avec des experts-comptables, des avocats et des organismes de financement.

Dans la Vallée de Seine, d'autres dispositifs existent pour aider les porteurs de projets. Parmi ceux-ci le Réseau Entreprendre, Initiative Seine Yvelines, la Chambre de commerce et d'industrie.

En bref

ACHERES Etang des Fonceaux : les adhérents de l'association accusent le président d'escroquerie

Des membres de l'association de pêche de l'étang des Fonceaux accusent l'ancien président d'escroquerie. Il serait parti avec la caisse sans que personne ne sache exactement le montant du préjudice.

« Chacun a acheté son ponton de 1 500 euros à 3 000 euros. Tout était payé en espèces », assure Mario Verlay, membre de l'association de pêche de l'étang des Fonceaux. Créée par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap), l'association aurait dû être dissoute en 2008. A la place, l'employé mandaté par le Siaap pour effectuer la cession d'activité aurait conservé son existence tout en enregistrant une simple modification du bureau.

« J'ai reçu des menaces de mort »

« Aucun adhérent n'a jamais accédé aux comptes », révèle Mario Verlay. Avec 104 cabanes autour du point d'eau, à raison de 2 000 euros en moyenne l'achat du ponton, jusqu'à 160 membres au sein de l'association et des permis de pêche « accordés selon la tête du client entre 40 et 280 euros », le préjudice peut vite se chiffrer.

Plusieurs membres auraient sollicité la conciliatrice du tribunal de St-Germain pour avoir tous les documents de gestion de l'association mais sans succès. « J'ai reçu des menaces de mort après avoir demandé les statuts », souligne-t-il. Le 10 mars dernier, Mario Verlay aurait même déposé une main courante après de nouvelles menaces. Contactés sur le sujet, ni le Siaap ni le président n'ont donné suite à nos sollicitations.

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE Vélos et trottinettes numérotés contre le vol

La police municipale a organisé l'opération « À vélo & trottinette » sur l'île de loisirs du Val de Seine. Il s'agissait de donner l'occasion aux particuliers de marquer leur deux-roues afin d'espérer remettre la main dessus en cas de vol.



Huit deux-roues ont été gravés d'un numéro unique, référencé dans un fichier national accessible en ligne.

Difficile de mobiliser les gens quand il s'agit de faire du vélo ou de la trottinette sous la pluie. Mercredi dernier, le temps n'était pas clément pour l'événement « À vélo & trottinette ». Organisée par la police municipale de Verneuil-sur-Seine, l'opération avait sur le papier une certaine attractivité.

Si un parcours-quiz était prévu sur l'île de loisirs du Val de Seine, tout comme des conseils sur les équipements et la sécurité, l'intérêt principal se portait sur la possibilité de pouvoir marquer les deux-roues des habitants.

Apposer un code à 12 chiffres sur le cadre du vélo permet de pouvoir

espérer le récupérer en cas de vol. En effet, le numéro unique et les informations associées sont référencés dans un fichier national, accessible aux forces de l'ordre.

Faciliter la restitution

Dès lors qu'un deux-roues codé est retrouvé par les services de police et de gendarmerie, il est possible de remettre la main sur son propriétaire. Ce dispositif reconnu par l'État permet ainsi de lutter contre le recel et la revente illicite. Lors de l'opération vernouillienne, seuls huit engins ont été numérotés.



Retrouvez les adresses et horaires des magasins proches de chez vous sur lidl.fr

LES MUREAUX Des usagers frappent le conducteur de bus

Un conducteur aurait été agressé par trois personnes suite à son refus d'arrêter le bus à un arrêt non prévu sur l'itinéraire.

Samedi matin, un peu avant 11 heures, trois personnes auraient souhaité que le chauffeur de bus les dépose à un arrêt non prévu sur l'itinéraire initial.

Des coups portés au visage

Ils lui auraient arraché sa chemise avant de multiplier les coups de poing au visage. Suite à cette agression, la victime âgée de 24

hommes s'en seraient pris directement à sa personne.

ans aurait été transportée par les secours au centre hospitalier inter-communal Meulan-Les Mureaux afin d'être prise en charge par le personnel soignant. Une enquête serait actuellement en cours pour essayer de déterminer l'identité des auteurs notamment grâce à l'exploitation des images vidéos.

CHANTELOUP-LES-VIGNES L'auteur des coups de poing au policier confondu par son ADN

Un homme de 19 ans a été arrêté dans l'affaire de la rixe au club Le Pharaon, à Tessancourt-sur-Aubette. La justice l'a reconnu coupable comme étant l'un des auteurs des coups portés aux policiers le 13 mars dernier.

Jeudi matin, un homme de 19 ans a été arrêté par la police nationale. Selon *Le Parisien*, il était suspecté d'avoir frappé à coups de poing au visage un fonctionnaire le 13 mars dernier. Cette nuit-là, les policiers sont intervenus suite à une rixe qui avait éclaté à proximité du club Le Pharaon, sur la commune de

Tessancourt-sur-Aubette (voir La Gazette du 23 mars).

Des tâches de sang analysées

Connu des services de police, cet habitant de Chanteloup-les-Vignes a été confondu par son ADN. En effet, des tâches de sang

retrouvées sur la chemise d'un fonctionnaire a permis de l'identifier comme étant l'un des auteurs des coups de poing portés à l'encontre des forces de l'ordre. Selon le journal, il aurait été condamné par la justice à dix mois de prison ferme.

LIMAY Un vol stoppé par les passants

Deux malfaiteurs ont tenté de s'en prendre à une personne souhaitant faire un dépôt d'espèces à un distributeur de banque. Ils ont été stoppés dans leur élan par les témoins attentifs de la scène de vol.

Vendredi, il était presque 11 heures lorsqu'une personne souhaitant effectuer un dépôt d'espèces à la société générale a été interrompue.

que son comparse a tenté de lui dérober son sac à main.

En fuite sans butin

Deux malfaiteurs ont surgit à ses côtés, l'un en a profité pour l'asperger de gaz lacrymogène tandis

A proximité, les personnes assistant à la tentative de vol se sont

interposées pour essayer de couper cours à la scène. Par cette action citoyenne, les auteurs se sont résignés à prendre la fuite sans aucun butin en poche. Agée de 29 ans, la victime était en réalité la responsable du magasin bricomarché situé à Limay.

EPONE Les voleurs de cuivre condamnés à de la prison ferme

Repérées à voler du cuivre dans une société de récupération de métaux, sept personnes ont été arrêtées puis placées en garde à vue. Mardi dernier, la justice les a condamné à huit mois et six mois de prison ferme.



Le tribunal correctionnel de Versailles a reconnu coupables les sept personnes interpellées dans le cadre du cambriolage d'une société épinoise.

Une équipe de la brigade anti-criminalité était en train de patrouiller lorsqu'elle a repéré des personnes faisant des allers et retours entre une entreprise de récupération de métaux et un fourgon garé devant. Les faits se sont déroulés durant le week-end de Pâques, dans la nuit de dimanche à lundi, aux alentours de 4 heures.

Âgés entre 22 ans et 54 ans

En observant la situation, les policiers se sont aperçus que le véhicule était rempli de matériaux et notamment de matériaux en cuivre. Après l'intervention des forces de l'ordre, sept personnes ont été arrê-

tées pour être conduites en garde à vue. Originaires de Roumanie, les suspects sont âgés entre 22 ans et 54 ans. Tous ont été reconnus sur les vidéos provenant des caméras installées par la société.

Le lendemain, soit mardi dernier, le groupe de cambrioleurs a été déféré devant le parquet de Versailles. La justice a reconnu tous les suspects comme étant les auteurs du cambriolage de la société épinoise. Elle les a condamnés à des peines de prison ferme de 8 mois pour l'un d'entre eux et six mois pour les autres, cela avec mandat de dépôt.

MEULAN-EN-YVELINES Le dealer écope d'un an de prison ferme

Après trois mois de surveillance, les policiers ont arrêté un dealer officiant en gare de Meulan-Hardridourt. Suspecté d'avoir écoulé 2,3 kg de drogue pour un bénéfice de 11 000 euros, il a été condamné à un an de prison ferme.



Les forces de l'ordre ont mis la main sur 104 grammes de résine de cannabis, 4 000 euros et du matériel nécessaire au conditionnement.

En l'espace de trois mois de surveillance, la police estime les bénéfices à 11 000 euros pour 2,3 kilogrammes de drogue écoulés. Agé d'une trentaine d'années, le vendeur empruntait quotidiennement le train de Mantes-la-Jolie, commune où il réside, pour se rendre à la gare de Meulan-Hardricourt afin d'effectuer « son business ».

Déjà connu des forces de l'ordre, les fonctionnaires avait repéré cet homme qui officiait dans les escaliers pour approvisionner une vingtaine de clients par jour.

Mardi 22 mars, il était environ 22 heures lorsque les policiers du commissariat des Mureaux ont arrêté le dealer en flagrant délit

de transaction avec un client. En cherchant aux abords des lieux du trafic, 41 grammes de résine de cannabis ont été retrouvés par les fonctionnaires. A cela s'est ajoutée la drogue découverte lors de la perquisition du domicile du suspect : 63 grammes.

Arrêté en flagrant délit

Au final, les forces de l'ordre ont mis la main sur 104 grammes de résine de cannabis, sans compter le matériel nécessaire au conditionnement ainsi que 4 000 euros. Déjà connu des services de police, le trentenaire a été déféré devant le parquet de Versailles en vue d'une comparution immédiate. La justice l'a condamné à un an de prison ferme avec effet immédiat.

CONFLANS-SAINTE-HONDRINE Elle tombe nez à nez avec ses cambrioleurs

Si les voleurs ont tendance à visiter les maisons en pleine journée, il en est encore qui officient durant la nuit. Une Conflanaise en a fait l'amère expérience en se retrouvant face à eux.

Mercredi dernier, une soixantenaire a probablement dû avoir la peur de sa vie. En entendant son chien aboyer à 5 h 30 du matin, une Conflanaise s'est levée afin de remédier à l'agitation de son animal de compagnie. C'est alors qu'elle est tombée nez à nez avec deux malfaiteurs venus cambrioler son pavillon.

Selon la victime, quatre hommes encagoulés se seraient introduits chez elle tandis qu'un autre faisait le guet à l'extérieur. Ils auraient demandé à la propriétaire des lieux de leur remettre l'argent. La victime se serait donc exécutée en leur indiquant la localisation de son coffre-fort. Les cambrioleurs l'auraient ainsi dérobé, tout

comme les 1 500 euros supposés contenus à l'intérieur dudit objet.

Lors du visionnage des images provenant des caméras, les policiers auraient remarqué trois hommes habillés de sweats à capuches et de foulards. Une enquête est en cours afin de déterminer l'identité des cambrioleurs.

VALLEE DE SEINE Le voleur des supermarchés déjà écroué

L'auteur des vols avec violences commis sur deux commerces de la vallée de Seine a été déféré vendredi en vue d'une comparution immédiate.

La technique d'approche était bien rodée. Le voleur entrain dans les supermarchés et guettait le moment opportun pour passer à l'action. Lorsque l'employée ouvrait sa caisse, il surgissait à son niveau, en profitait pour la bousculer afin de s'emparer du contenu avant de filer. Les 26 décembre et 13 janvier derniers, il a procédé ainsi dans les magasins Franprix de Poissy et Lidl de Vernouillet.

Condamné à 12 mois de prison ferme

Agé de trente ans, l'homme suspecté d'être l'auteur de ces

vols avec violences est connu des forces de l'ordre. Lorsque les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine ont réussi à l'identifier, il s'est avéré qu'il était déjà sous les verrous. En effet, le palais de justice de Nanterre (Hauts-de-Seine) venait de le condamner, dans une autre affaire, à 12 mois de prison ferme.

Vendredi, le trentenaire est donc sorti de sa cellule temporairement afin d'être déféré au palais de justice de Versailles. Il devait répondre de ces récents actes lors d'une comparution immédiate mais l'audience a été reportée au 29 avril prochain.

CARRIERES-SOUS-POISSY Trainée au sol pour un sac à main

Alors qu'elle était sur le parking du Leclerc, une femme s'est faite agressée par un duo de voleurs.

Mardi dernier, il était 20 heures lorsqu'une dame se trouvant sur le parking du Leclerc de Carrières-sous-Poissy a été victime d'une agression. Si la personne s'en sort avec de légères blessures, la violence des faits l'aurait plongée dans un traumatisme bien réel.

Agée de 43 ans, une Carriéroise aurait fait face à deux hommes. L'un des auteurs aurait tiré sur

son sac à main tandis que l'autre l'aurait menacé avec une arme. Les malfaiteurs auraient ensuite trainé la victime au sol sur quelques mètres, jusqu'à ce qu'elle cède et qu'ils puissent prendre la fuite à pied. Apparemment, le sac aurait contenu un téléphone, des papiers d'identité ainsi que différents moyens de paiement appartenant à la victime.

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
 www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H pour fuite sur réseau | 30 agents à votre service**

"TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHERE"

Ouvert tous les dimanches matins de 9 h 00 à 13 h 00

Ouverture d'un rayon **boucherie traditionnelle!** accueil, service et qualité

Samedi 9 avril, Bruno vous propose une paëlla

Rayon marée ouvert exceptionnellement ce dimanche 10 avril

OFFRES SPÉCIALES DIMANCHE 10 AVRIL 2016

Et bien d'autres offres en magasin...!

9€90 le kg
ORIGINE France

dans la limite des quantités disponibles et à disposition sur passage en caisse

LA CÔTE DE BŒUF
CHAROLAISE

0€99 la barquette
ORIGINE Espagne

dans la limite des quantités disponibles et à disposition sur passage en caisse

LES FRAISES
EN BARQUETTE (500 GR)

MANTES-LA-JOLIE
 C. Ciel les Bords de Seine - R. Jean Hoët - Tél. : **01 30 33 06 84**
du lundi au samedi : 8h30 - 20h00 - le dimanche : 9h - 13h

SPORT DE COMBAT Passes d'armes médiévales

Les arts martiaux historiques Européens sont un sport méconnu mais qui gagne progressivement en popularité. A Poissy, la Compagnie Excalibur Yvelines regroupe une vingtaine de membres autour d'une passion commune : apprendre à manier une épée à la manière de nos ancêtres.

Quelques irréductibles guerriers se combattent encore à l'épée à Poissy. Tous les mardis et vendredis soir, les membres de la Compagnie Excalibur Yvelines (CEY) se rassemblent au club Saint-Exupéry pour s'entraîner aux arts martiaux historiques Européens, AMHE pour les initiés. Derrière ce sigle se cachent des pratiques diverses allant « de la lutte gréco-romaine jusqu'à la baïonnette de la première guerre mondiale », détaille Jocelyn Thiery, président de la CEY. « Mais dans notre club, on pratique principalement l'épée longue et ponctuellement on fait de la lance, de la dague et du bâton. On souhaite aussi développer la rapière (épée longue du XVIe siècle, Ndlr) et l'épée/bouclier l'année prochaine »

« travail de recherche et pratique sportive »

Dans les AMHE, l'objectif n'est pas de foncer tête baissée épée à la main. Ce sport consiste à apprendre à manier les arts de combats d'époque, mais selon les méthodes établies il y a des centaines d'années sur le vieux continent. « Nous partons de sources historiques traduites que nous étudions et essayons d'interpréter pour reproduire au mieux les gestes pratiqués à l'époque, explique Jocelyn Thiery.

L'AMHE est une discipline qui allie travail de recherche et pratique sportive. » Malgré ses airs guerriers, toutes les précautions sont prises pour qu'aucune blessure ne survienne pendant les entraînements.



LA GAZETTE YVELINES

Beaucoup d'investissement et de pratique seront nécessaires avant d'arriver à maîtriser les arts martiaux historiques et pouvoir faire ses premiers échanges épée à la main.

« Ce n'est pas un sport violent, insiste le président du club. C'est un sport fun basé sur la frappe retenue : aucun

au cœur d'un champs de bataille dès leurs premières séances. Pour commencer l'AMHE, l'équipe-

ment de base ne se constitue que de simples gants et d'une tenue de sport. Et c'est avec une épée légère en bois, appelée Shinaï, que se font l'apprentissage des gardes, de la décomposition des gestes,

coup n'est porté sans qu'on ne soit capable de l'arrêter. »

et une certaine maîtrise acquise seulement, les adhérents peuvent passer à des épées plus réalistes en métal, reproduction d'armes historiques, et commencer à s'équiper en conséquence. Si se battre à l'épée peut sembler aisé à première vue, dans la réalité, il n'en est rien. Outre l'aspect physique et le poids de l'épée, « pour arriver à placer une seule technique correctement, il faut beaucoup de travail ».

Des débuts à l'épée en bois avant de passer à des répliques en métal

Créée il y a trois ans, la Compagnie Excalibur Yvelines a vu son nombre d'inscrits grandir au fil des ans. « Je suis fier de nos membres parce qu'on a commencé à cinq dans une salle de réunion puis chacun a apporté sa pierre à l'édifice et nous sommes maintenant vingt », apprécie le président de la CEY. Jocelyn Thiery constate aussi cette évolution à l'échelle nationale : « Ce sport commence à devenir populaire. La fédération française d'AMHE a dépassé les mille pratiquants fédérés. »

Pour plus de renseignements le club a son site internet : www.excaliburyvelines.fr

BOXE A 41 ans, Souleymane Mbaye remonte sur le ring

Après trois ans d'absence, l'aché- rois et ancien champion du monde WBA, Souleymane Mbaye a renfilé les gants sur le ring du casino Barrière de Deauville, le 26 mars dernier. A 41 ans, Souleymane Mbaye (41 victoires, 1 nul et 5 défaites) a

battu Alexandre Lepelley (18 victoires, 1 nul, 6 défaites) sur décision des juges (58-56, 56-58, 60-54). « Cela revient doucement », a confié Mbaye au journal L'Equipe. « On aimerait toujours gagner avant la limite, a-t-il ajouté, mais le but était de retrouver des sensations. »

FOOTBALL Les Mureaux conforte sa troisième place

Les Mureaux continue leur bonne lancée. Alors que leur dernière défaite remonte au 28 février contre le Blanc-Mesnil, les muriaux ont réussi à s'imposer ce dimanche à domicile par le plus petit écart (3-2) face au Racing Colombes 92. Ce bon résultat leur permet de rester à la troisième place de la division d'honneur, à égalité de

points avec le second, Versailles. L'écart se creuse par la même occasion avec le Blanc-Mesnil (4e du classement) qui s'est incliné contre Creteil. En inscrivant encore trois buts ce week-end, Les Mureaux conforte par la même occasion sa place de meilleure attaque du championnat avec pas moins de 48 réalisations.

HANDBALL Victoire serrée pour les féminines de Conflans-Saint-Honorine

Après près d'un mois sans match, l'équipe 1 féminine de Conflans-Sainte-Honorine a retrouvé les parquets de nationale 2. Pour ce retour, les conflanaïses sont allées arracher la victoire sur le terrain de Dreux (27-29). Si Conflans-Sainte-Honorine a mené pendant toute la première mi-temps, c'est dos-à-dos que les deux équipes

sont allées au vestiaire (15-15). La deuxième mi-temps a été autant disputée avec jamais plus de deux points séparant Dreux de Conflans-Sainte-Honorine. Cette victoire permet aux conflanaïses de se maintenir à la 4e place du championnat avec quatre points les séparant de la deuxième marche du podium.

BASEBALL Poissy entre dans la zone rouge

En s'inclinant ce week-end à Brest (80-45), Poissy se retrouve dans une position dangereuse au classement.

Pour Poissy, la victoire était impérative ce week-end afin de s'éloigner des dernières places de nationale 2. Le contrat n'a malheureusement pas été rempli avec un troisième revers consécutif.

En déplacement à Brest, les piscia- cais ont subi une lourde défaite 80 à 45. Après avoir fait jeu égal avec leurs adversaires pendant le premier quart-temps (16-16), Poissy a été surclassé par Brest pendant le reste du match, notamment pendant les deuxième et troisième quart temps (24-9 et 17-6).

Ce résultat fait basculer les bas- ketteurs de Poissy à la 12e place du classement, sur 14. Le clas- sement final est cependant loin d'être déterminé d'avance avec seulement trois points séparant Poissy de la huitième place et cinq journées à disputer.

FOOTBALL Victoire sur le fil pour l'AS Poissy

La victoire de l'AS Poissy ce week-end face à Arras (2-1) lui permet de rester en course pour sa première place de CFA.

Ce week-end, l'AS Poissy recevait Arras pour la 23e journée de CFA. Au terme d'un match disputé de chaque côté, les jaunes et bleus ont arraché la victoire 2-1. La rencontre avait pourtant mal commencé avec l'ouverture du score par Arras dès la 8e minute. Mais les piscia- cais ce sont accrochés et ont égalisé à la 33e minute.

En deuxième mi-temps, alors que les deux équipes se dirigeaient vers un score de parité, Sylla a offert la victoire à Poissy en marquant dans les arrêts de jeu. Ce succès permet aux piscia- cais de renouer avec la victoire, qu'ils n'avaient plus connu depuis le 20 février, et de rester à 1 points de la première place occupée par Quevilly-Rouen.

HANDBALL Vernouillet-Verneuil et Mantes-la-Ville au coude à coude

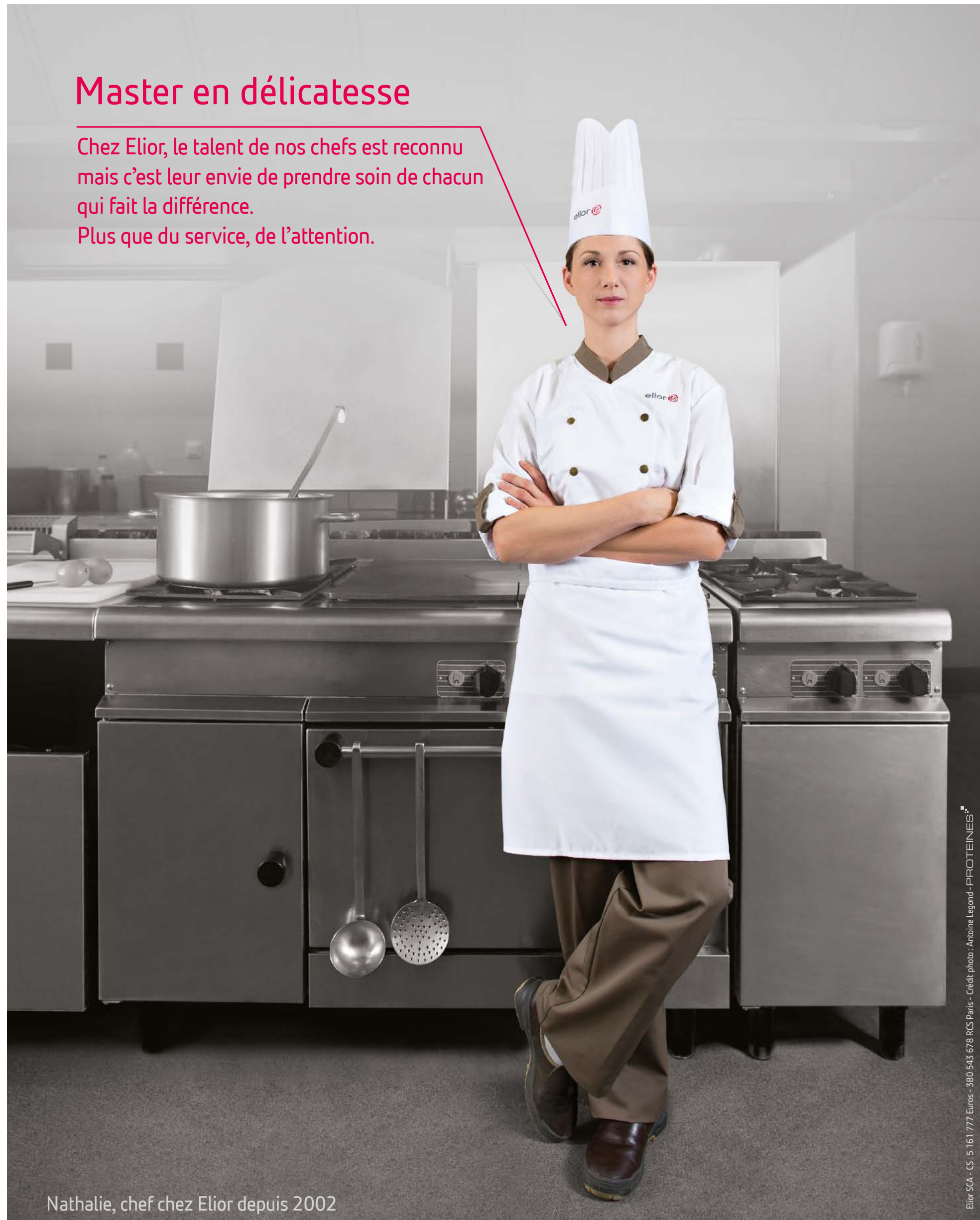
La 16e journée du championnat pré-régional masculin a été béné- fique pour les clubs locaux. Mantes-la-Ville s'est imposée à domicile contre Louveciennes (26-20) et Vernouillet-Verneuil n'a pas fait dans la dentelle avec une large victoire face à Bois d'Ar- cy (42-23). Seule Achères s'est inclinée lors de son déplacement

But décisif dans les arrêts de jeu

L'autre club local engagé en CFA, le FC Mantois, s'est rendu à Lens et a obtenu un match nul (1-1). Si aucun but n'a été marqué en première mi-temps, notamment grâce à un pénalty stoppé par le portier Mantevillois, le RC Lens a ouvert le score à la 55e minute. Mais les sang et or n'ont pas lâché et réussi à égaliser une dizaine de minutes plus tard. Avec ce score de parité, le FC Mantois se maintient à la huitième place du championnat.

Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu mais c'est leur envie de prendre soin de chacun qui fait la différence. Plus que du service, de l'attention.



Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT

Direction du Développement Collectivités Territoriales

Tél. : 01.47.16.51.00

www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions **elior**



MANTES-LA-VILLE

Horaires d'ouverture :

Du dimanche au jeudi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à 23 h 30 au drive
Vendredi et samedi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à minuit au drive.

A bientôt dans vos restaurants McDonald's !

